

www.stat.gouv.qc.ca

I n s t i t u t d e l a s t a t i s t i q u e d u Q u é b e c

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2007

Faits saillants



Québec 

COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Exceptionnellement, les résultats pour les composantes du secteur « autre public » ne sont pas fournis cette année (voir page suivante).
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de la syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois. Cette analyse n'est pas effectuée cette année pour le secteur privé (voir page suivante).
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales¹ : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2007 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

1. Certains coûts de la rémunération globale ne peuvent être recueillis ou pris en compte actuellement, notamment ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise	Autres salariés québécois (ASQ) ¹	
	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Régies régionales de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois est également analysée selon le statut de syndicalisation des salariés.
 2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
 3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

Révision de l'Enquête sur la rémunération globale (ERG)

- ❑ Introduction d'un cycle d'enquête sur trois ans. Le premier cycle s'étend de 2006 à 2008. L'échantillon est donc en cours d'implantation : celui de 2007 couvre les deux tiers de l'échantillon total
- ❑ Passage de la notion d'établissement à la notion d'entreprise dans la définition de l'univers
- ❑ Processus de collecte basé sur la transmission par le répondant d'un fichier complet, permettant une analyse approfondie des structures de rémunération et d'emplois dans les entreprises
- ❑ Codification de tous les emplois de l'entreprise avec un système de classification reconnu (CNP) et identification améliorée des emplois à apparier aux emplois repères

Portée

- ❑ Enquête offrant une couverture élargie du marché du travail (représentative de l'ensemble des entreprises de 200 employés et plus)
- ❑ Augmentation de la comparabilité avec d'autres enquêtes statistiques (qui utilisent de plus en plus l'entreprise comme base de sondage)
- ❑ Processus de collecte et possibilités d'analyse améliorés
- ❑ Information disponible sur tous les emplois, ce qui permettra (à court terme) de mettre en contexte les résultats de la comparaison

Nouveau panier d'emplois repères

- ❑ Sélection d'un nouveau panier d'emplois repères, comportant 46 corps d'emploi
- ❑ Utilisation d'une approche systématique lors du choix des emplois
- ❑ 19 nouveaux emplois (exemples : avocat / notaire, biologiste, technicien en loisir, préposé aux renseignements, machiniste et préposé à la buanderie) et abolition de 6 anciens emplois
- ❑ Certains emplois choisis selon une approche probabiliste : cette nouveauté permet l'inférence des résultats de la comparaison à tous les emplois réguliers à temps plein de l'administration québécoise ayant une contrepartie directe et pertinente sur le marché du travail québécois

Portée

- ❑ Amélioration de la représentativité du panier d'emplois repères
- ❑ Couverture plus importante en termes de corps d'emploi et de l'effectif de l'administration québécoise
- ❑ Généralisation possible des résultats à l'ensemble des emplois avec une contrepartie directe et pertinente
- ❑ Amélioration de la comparabilité du panier d'emplois repères

Orientations de diffusion

Le rapport 2007 est un rapport de transition : l'ERG 2007 couvre les deux tiers de l'échantillon total et les résultats portent sur un nouveau panier d'emplois repères. Les principales orientations de diffusion sont donc les suivantes :

- ❑ Publication de résultats pour les grands secteurs : ASQ, ASQ syndiqués, ASQ non syndiqués, privé et « autre public » (aucun résultat pour les sous-secteurs du secteur « autre public » ni selon la syndicalisation pour le secteur privé)
- ❑ Pas d'analyse de l'évolution des écarts (nouvelle série de données)

RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À PRESQUE TOUS LES SECTEURS

- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 9,4 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 7,8 % face à celui des employés du secteur privé.
- ❑ Des retards sont également observés par rapport aux salariés du secteur « autre public » (– 14,0 %) et face aux autres salariés québécois syndiqués (– 13,8 %).
- ❑ Toutefois, les employés de l'administration québécoise sont à parité avec les autres salariés québécois non syndiqués sur le plan salarial.

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RETARD FACE AUX AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS ...

- ❑ L'administration québécoise affiche un retard de 5,7 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- ❑ Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (– 20,7 %) et aux autres salariés québécois syndiqués (– 16,7 %).

... MAIS PARITÉ AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

- ❑ L'administration québécoise et le secteur privé sont à parité sur le plan de la rémunération globale.
- ❑ Les employés de l'administration québécoise affichent une avance de 8,4 % en ce qui concerne la rémunération globale face aux autres salariés québécois non syndiqués.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	– 9,4	– 5,7
Autres salariés québécois syndiqués	– 13,8	– 16,7
Autres salariés québécois non syndiqués	=	8,4
Privé	– 7,8	=
« Autre public »	– 14,0	– 20,7

-  Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
-  Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
-  Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

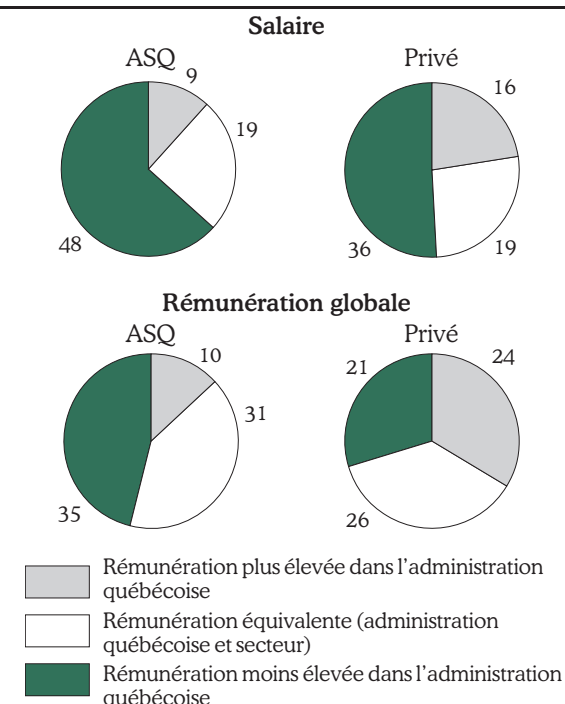
SALAIRE : BEAUCOUP D'EMPLOIS EN RETARD

- ❑ Pour 63 % des emplois et la moitié de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- ❑ L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour la moitié des emplois, représentant 41 % de l'effectif apparié.

RÉMUNÉRATION GLOBALE : PARITÉ FRÉQUENTE DANS LES EMPLOIS

- ❑ En ce qui concerne la rémunération globale, une proportion importante des emplois (41 %), regroupant la majorité de l'effectif apparié (54 %), montre la parité de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.
- ❑ L'administration québécoise affiche la parité de la rémunération globale avec le secteur privé dans 37 % des emplois et la moitié de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	- 10,6	- 7,7	- 11,2	=
Techniciens	- 10,3	=	- 8,5	=
Employés de bureau	- 10,5	- 6,9	- 7,5	=
Employés de service	=	8,6	=	12,7
Ouvriers	- 28,8	- 27,8	- 32,5	- 23,8

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
 ■ Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
 ■ Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

CATÉGORIES D'EMPLOIS : RETARDS SUR LE PLAN SALARIAL ...

- ❑ Quatre catégories d'emplois sur cinq affichent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé; la parité est toutefois notée chez les employés de service.

... STATUTS DIFFÉRENTS POUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

- ❑ Sur le plan de la rémunération globale, les professionnels et les employés de bureau de l'administration québécoise sont en retard face aux autres salariés québécois et à parité avec leurs homologues du secteur privé.
- ❑ Les trois autres catégories d'emplois affichent chacune un statut différent, soit : parité chez les techniciens, avance chez les employés de service et retards chez les ouvriers, que la comparaison soit faite avec les autres salariés québécois ou avec le secteur privé.

ÉCHELLES SALARIALES

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE EN RETARD

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont aussi en retard vis-à-vis de ceux des autres secteurs de comparaison chez les professionnels, les techniciens et les employés de bureau.
- ❑ La position dans l'échelle salariale des professionnels de l'administration québécoise est similaire à celle de leurs homologues de tous les secteurs, à l'exception des autres salariés québécois non-syndiqués.
- ❑ Les techniciens et les employés de bureau de l'administration québécoise sont plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs de comparaison. Ils affichent donc, dans presque tous les cas, une meilleure situation dans la comparaison des salaires que dans celle des maximums normaux.
- ❑ Environ 51 % des professionnels, 31 % des techniciens et 36 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	69 457	76,7	74 663	- 7,5	81,8*	74 797	- 7,7	83,1*
Techniciens	46 235	86,8	52 795	- 14,2	78,3	51 881	- 12,2	74,2
Employés de bureau	35 151	95,4	40 465	- 15,1	83,5	40 250	- 14,2	79,9

* Indique la parité de l'administration québécoise avec le secteur concerné.

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	6,5	3,4	16,0	39,3
Autres salariés québécois	7,3	4,8	14,9	39,3
Autres salariés québécois syndiqués	9,9	4,8	16,4	43,5
Autres salariés québécois non syndiqués	3,7	4,6	12,8	33,5
Privé	4,5	5,1	13,3	35,3
« Autre public »	12,1	4,5	17,3	45,9

Débours plus élevés dans l'administration québécoise
 Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
 Débours moins élevés dans l'administration québécoise

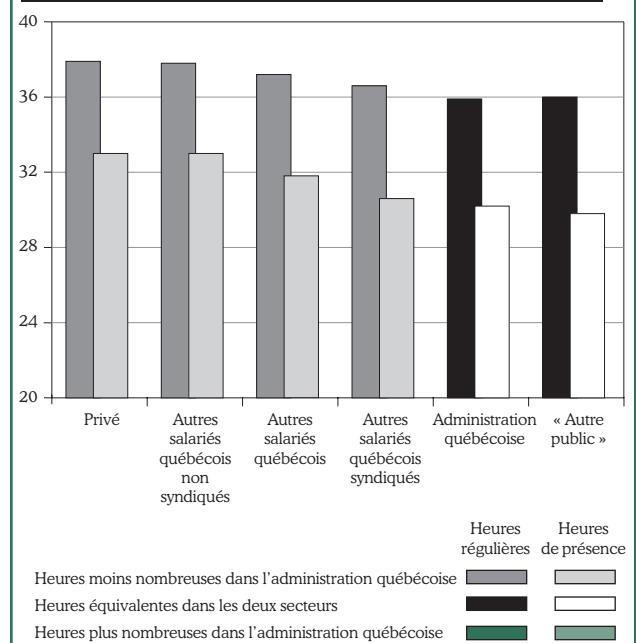
ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE ET AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS : COÛTS TOTAUX SIMILAIRES

- Les coûts relatifs à l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées dans l'administration québécoise (39,3 % du salaire) sont plus élevés que ceux observés dans le secteur privé et chez les autres salariés québécois non syndiqués. Ils sont identiques à ceux notés chez les autres salariés québécois, mais inférieurs à ceux chez les syndiqués (ASQ) et dans le secteur « autre public ». Les mêmes résultats sont observés pour le coût des régimes de retraite.
- Au chapitre des régimes d'assurance, les dépenses de l'administration québécoise sont moins élevées que celles de tous les secteurs comparés.
- Les heures chômées payées dans l'administration québécoise coûtent plus cher que chez les autres salariés québécois de même que dans le secteur privé et chez les non-syndiqués (ASQ). Elles coûtent cependant moins que dans le secteur « autre public » et chez les autres salariés québécois syndiqués.

SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La semaine régulière de travail des employés de l'administration québécoise est plus courte que celle des employés du secteur privé et des autres salariés québécois (syndiqués et non syndiqués). La situation est la même au chapitre des heures de présence au travail.
- La semaine de travail de l'administration québécoise est équivalente à celle du secteur « autre public », tant pour les heures régulières que pour les heures de présence au travail.
- Le secteur privé et les autres salariés québécois non syndiqués affichent les heures régulières les plus nombreuses, alors que l'administration québécoise et le secteur « autre public » en présentent le nombre le moins élevé.

Heures hebdomadaires de travail



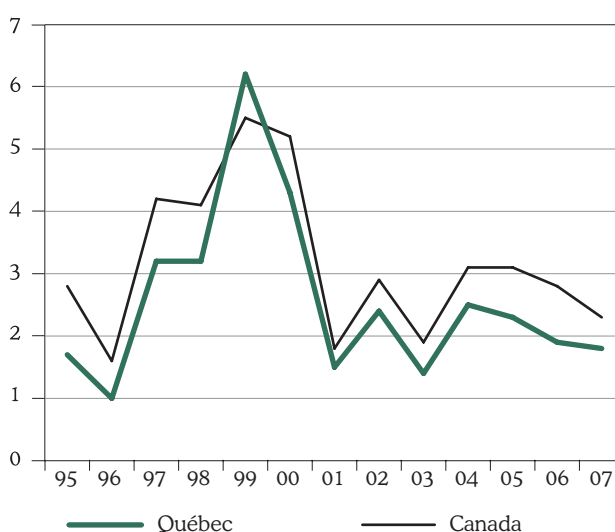
LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SE POUR-SUIT EN 2007

- ❑ Au premier semestre de 2007, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 1,8 %, un rythme similaire à celui de 2006 (1,9 %). La conjoncture récente montre une croissance modérée de l'économie.
- ❑ La croissance de l'économie en 2007 est soutenue par la demande intérieure qui augmente à un rythme supérieur à celui de 2006. Le commerce extérieur ralentit et constitue toujours un frein.
- ❑ La plupart des analystes s'attendent à une croissance légèrement supérieure l'année prochaine en raison, notamment, d'une amélioration du commerce extérieur.

LÉGÈRE ACCÉLÉRATION DE LA DEMANDE INTÉRIEURE

- ❑ Les dépenses de consommation augmentent de 3,2 % en 2006. En 2007, la croissance de ces dépenses s'accélère, affichant une hausse de 3,4 % au premier semestre. Pour l'an prochain, les analystes prévoient un ralentissement.
- ❑ La croissance des investissements au premier semestre de 2007 (6,4 %) s'accélère par rapport à 2006 (2,9 %). L'accélération provient à la fois des administrations publiques (intensification des travaux sur le réseau routier) et des entreprises (surtout les investissements en bâtiments résidentiels). Selon les analystes, la croissance des investissements ralentirait en 2008.
- ❑ Les dépenses publiques courantes ralentissent en 2007 avec une croissance de 2,2 % comparative-ment à 2,8 % en 2006. Ces dépenses progressent pour une dixième année consécutive en 2007. Les analystes prévoient une poursuite de la croissance l'an prochain.
- ❑ En 2007, le commerce extérieur constitue de nouveau un frein à la croissance. Au premier semestre, handicapées par le ralentissement de l'économie américaine et la vigueur du dollar canadien, les exportations diminuent de 0,8 %. Quant aux importations, leur croissance ralentit à 1,1 %, la plus faible depuis 2001. Les analystes s'attendent à une amélioration du commerce extérieur l'an prochain.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1995 à 2007² (en %)



1. Au prix du marché, base 2002.

2. Pour les six premiers mois de 2007 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec en 2005, 2006 et 2007 et prévisions pour 2007 et 2008 (en %)¹

	2005	2006	2007	Prévisions
			Cumul 6 mois	
PIB	2,3	1,9	1,8	2007 : 1,9 à 2,2 2008 : 1,9 à 2,6
Consommation	3,3	3,2	3,4	2007 : 3,3 à 3,6 2008 : 3,0
Investissements privés et publics	0,6	2,9	6,4	2007 : 6,6 2008 : 3,0
Dépenses publiques courantes en biens et services	0,4	2,8	2,2	2007 : 2,2 à 3,3 2008 : 2,4 à 2,9
Exportations	3,9	2,4	-0,8	2007 : -1,8 2008 : 0,6
Importations	5,0	4,0	1,1	2007 : 1,0 2008 : 2,6

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

DOLLAR : PLUS HAUT NIVEAU EN 50 ANS

- ❑ Après les fortes hausses de 2003 à 2006, le dollar continue de monter en 2007. Pour les neuf premiers mois de l'année, le huard se situe à 90,7 cents américains, un sommet depuis 1977 (94,0 cents). À la fin d'octobre 2007, le dollar atteint 105,93 cents, son plus haut niveau depuis août 1957.
- ❑ Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 2007 (1,4 %), l'inflation est inférieure à celle de 2006 (1,7 %). Cependant, en septembre 2007, les prix du pétrole atteignent de nouveaux sommets, ce qui pousse à la hausse l'IPC global qui atteint 1,9 % (1,4 % sans l'énergie).
- ❑ En 2004, le taux des bons du Trésor à trois mois se situe à 2,2 %, son plus bas niveau depuis 1955. Il monte à 2,7 % en 2005, à 4,0 % en 2006 et se fixe à 4,3 % pour les neuf premiers mois de 2007. La tendance récente est toutefois à la baisse.

Indicateurs monétaires du Québec en 2006 et 2007 et prévisions pour 2007 et 2008

	2006	2007			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹ (en %)	1,7	1,3	1,5	1,4	2007 : 1,4 à 1,9 2008 : 1,6 à 2,0
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	4,0	4,2	4,3	4,3	2007 : 4,1 à 4,3 2008 : 4,4 à 4,8
Taux de change (huard en cents américains)	88,2	85,4	91,1	95,7	2007 : 91,5 à 95,8 2008 : 96,0 à 98,6

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).

- ❑ Selon les analystes, le taux d'inflation, les taux d'intérêt et le huard augmenteraient l'an prochain.

MARCHÉ DU TRAVAIL

BONNE CROISSANCE DE L'EMPLOI

- ❑ L'emploi a connu une bonne croissance en 2007 (2,1 %), plus forte que celle de 2003 à 2006. Au cours des neuf premiers mois de 2007, il s'est créé 80 100 emplois dont 63 000 à temps plein. Seul le secteur des services affiche un gain (+ 116 000 emplois), celui des biens subissant une perte importante (- 35 900 emplois) comme en 2006.
- ❑ En 2007, les trois quarts des nouveaux emplois profitent aux femmes, tendance similaire à celle généralement observée depuis 2000. L'emploi des personnes âgées de 25 ans et plus ainsi que celui des personnes âgées de 15 à 24 ans croissent au même rythme, soit 2,1 %.
- ❑ Le taux de chômage diminue fortement au cours des neuf premiers mois de 2007 pour s'établir à 7,2 %, comparativement à 8,0 % en 2006. L'année 2007 pourrait, comme en 2006, boucler sur un nouveau seuil historique si la tendance se maintient.
- ❑ Le taux d'emploi atteint en 2007 un sommet historique de 60,9 %; il se fixait à 60,2 % en 2006. Le taux d'activité augmente plus modérément, à 65,6 %; il était de 65,5 % en 2006.

Marché du travail au Québec en 2005, 2006 et 2007 et prévisions pour 2007 et 2008 (en %)

	2005	2006	2007	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	1,0	1,3	2,1	2007 : 1,9 à 2,1 2008 : 0,7 à 2,2
Population active ¹	0,7	1,0	1,2	..
Taux de chômage	8,3	8,0	7,2	2007 : 7,2 à 7,3 2008 : 6,5 à 7,5
Taux d'emploi	60,1	60,2	60,9	..
Taux d'activité	65,6	65,5	65,6	..

.. Donnée non disponible.

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- ❑ Pour 2008, les analystes sont partagés quant à l'évolution de l'emploi et du taux de chômage. La création d'emplois se fixerait dans une fourchette allant de 0,7 % à 2,2 %, tandis que le taux de chômage se situerait entre 6,5 % et 7,5 %.

GAIN DE POUVOIR D'ACHAT POUR TOUS LES SYNDIQUÉS EN 2007

- ❑ La Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public, adoptée en décembre 2005, prévoit les conditions de travail des salariés de l'administration québécoise jusqu'en 2010.
- ❑ La croissance moyenne des échelles salariales pour l'ensemble des salariés québécois syndiqués indique un gain de pouvoir d'achat de 0,8 % pour les trois premiers trimestres de 2007.
- ❑ Une croissance réelle positive est observée dans tous les secteurs analysés. Les gains de pouvoir d'achat varient de 0,6 % dans l'administration québécoise à 1,9 % dans le secteur universitaire.
- ❑ Faute de données complètes et détaillées concernant les divers rajustements salariaux dans l'administration québécoise, notamment ceux reliés à l'équité salariale, seuls les paramètres de la Loi ont été pris en compte dans les résultats de ce secteur.

TRÈS FORTE PROPORTION D'AUGMENTATIONS SALARIALES ÉGALES OU SUPÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

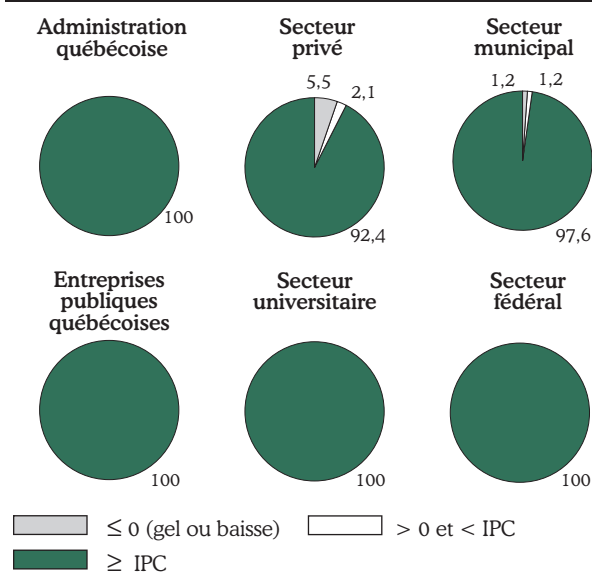
- ❑ En 2007, tous les salariés de l'administration québécoise, des entreprises publiques québécoises et des secteurs universitaire et fédéral bénéficient d'augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC; cette situation est identique à celle de 2006. La proportion observée est de 92,4 % dans le secteur privé et de 97,6 % dans le secteur municipal; dans les deux cas, cela représente une augmentation par rapport à 2006.
- ❑ En 2007, 2,1 % des salariés du secteur privé reçoivent des augmentations salariales inférieures à l'IPC alors que 5,5 % d'entre eux connaissent un gel ou une baisse de salaire. Dans le secteur municipal, les proportions de salariés recevant des augmentations inférieures à l'IPC et de ceux subissant un gel ou une baisse de salaire sont identiques (1,2 %).

Croissance salariale en vigueur en 2007 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

	Nominale	Réelle
Ensemble des salariés québécois syndiqués	2,2	0,8
Administration québécoise²	2,0	0,6
Autres salariés québécois syndiqués	2,5	1,1
Privé	2,5	1,1
Municipal³	2,3 ⁴	0,9 ⁴
Entreprises publiques québécoises	2,1	0,7
Universitaire	3,3	1,9
Fédéral³	2,8 ⁴	1,4 ⁴

- Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2007. Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (projet de loi n°142, 2005, chapitre 43).
- Les taux d'augmentation indiqués ne prennent pas en compte les divers rajustements dont auraient pu bénéficier les salariés de l'administration québécoise, notamment ceux reliés à l'équité salariale.
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises.
- Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2007¹ (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2007 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA HAUSSE CHEZ LES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Chez les autres salariés québécois syndiqués (excluant ceux de l'administration québécoise), les ententes signées octroient un taux de croissance annuelle plus important en 2007 qu'en 2006. Trois des cinq secteurs du regroupement « autres salariés québécois » affichent également une croissance salariale plus importante en 2007; le secteur municipal présente un taux plus faible qu'en 2006 alors qu'aucune convention collective n'a été signée en 2007 dans le secteur fédéral.
- Toutes les conventions de l'administration québécoise ont été renouvelées en 2006; la hausse annuelle moyenne est de 0,8 % pour toute la durée de la convention collective.

PERSPECTIVES IDENTIQUES POUR 2008 ET 2007

- Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) sont identiques en 2007 et 2008 (2,4 %).
- L'ensemble des salariés québécois syndiqués ainsi que les salariés de l'administration québécoise, du secteur privé et des entreprises publiques québécoises connaîtraient en 2008 la même croissance que celle prévue pour l'ensemble de 2007.
- Dans le secteur universitaire, la croissance anticipée en 2008 est inférieure à celle prévue en 2007 (2,3 % contre 3,3 %).
- Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales (2,5 % pour les deux années) seraient plus élevées que celles des syndiqués en 2007 et en 2008.
- Compte tenu des prévisions d'inflation, les syndiqués et les non-syndiqués de tous les secteurs devraient connaître une croissance réelle positive tant en 2007 qu'en 2008; les gains de pouvoir d'achat iraient de 0,3 % à 1,7 % selon l'année et le secteur.

- Dans les ententes de 2007, 94,9 % de l'ensemble des salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est beaucoup plus importante que celle notée en 2006 (8,8 %) alors que l'administration québécoise faisait partie du résultat d'ensemble.

Perspectives salariales pour 2007 et 2008¹(en %)

	2007	2008
Ensemble des salariés québécois²	2,4	2,4
Syndiqués	2,2	2,2
Administration québécoise ³	2,0	2,0
Privé	2,5	2,5
Entreprises publiques québécoises	2,1	2,1
Universitaire	3,3	2,3 ⁴
Municipal	2,3 ⁵	.. ⁶
Fédéral	.. ⁶	.. ⁶
Non-syndiqués	2,4 à 2,7	2,4 à 2,6
Croissance de l'IPC prévue	1,6	1,7

- Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
- Le taux de syndicalisation pour les six premiers mois de 2007 est de 39,4 %.
- Le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43). Seuls les paramètres de la Loi ont été pris en compte pour établir les perspectives, l'information nécessaire concernant l'équité salariale (et autres rajustements) n'étant pas disponible.
- Le taux de représentativité de ce secteur est de 35,9 %.
- Le taux de représentativité de ce secteur est de 30,1 %.
- Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec les secteurs privé et « autre public » (administrations municipale et fédérale, entreprises publiques et universités) ainsi que selon la syndicalisation pour l'ensemble des salariés. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2007 et 2008.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

**Institut
de la statistique**

Québec



L'édition 2007 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2007
ISBN 978-2-550-51339-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-51340-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Bureau 400
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384
Télécopieur : (514) 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca